



CC des Portes de Romilly sur Seine (Siren : 200000545)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Romilly-sur-Seine
Arrondissement	Nogent-sur-Seine
Département	Aube
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	16/12/2005
Date d'effet	01/01/2006

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Eric VUILLEMIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	9 bis place des Martyrs pour la Libération
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	10100 ROMILLY SUR SEINE
Téléphone	03 25 39 53 56
Fax	03 25 39 53 57
Courriel	cc.portesderomilly@ccprs.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	19 030
Densité moyenne	181,08

Périmètre

Nombre total de communes membres : 6

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
10	Crancey (211001086)	744
10	Gélannes (211001573)	752
10	Maizières-la-Grande-Paroisse (211002134)	1 551
10	Pars-lès-Romilly (211002720)	842
10	Romilly-sur-Seine (211003124)	14 783
10	Saint-Hilaire-sous-Romilly (211003306)	358

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 15

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2017</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales <i>compétence optionnelle : protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2017</i>
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme

<i>Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2017</i>
Logement et habitat
- Politique du logement non social
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Compétence facultative "Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques en lien avec le projet de réseau Très Haut Débit porté par la Région Grand Est"</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2017</i>
- Autres 2-11 - Actions de démoustication : - Réalisation d'études et de travaux de démoustication. 2-12 - Actions de développement des loisirs et de soutien à des activités associatives ayant un rayonnement sur le secteur de la communauté de communes : - Gestion du centre de vacances de Géraudot. - Soutien, participation à des activités associatives culturelles, sportives, sociales et environnementales ayant un rayonnement ou menant des actions intéressant plusieurs communes membres de la communauté de communes. 2-13 - Animaux domestiques : - Création et gestion d'un chenil / chatterie intercommunal. 2-14 - Création et gestion d'un service de transports d'intérêt communautaire : - Organisation et gestion de service régulier de transport public de personnes. 2-15 - Maison de la Justice et du droit (MJD) - Gestion du bâtiment - Accueil et information du public 2-16 - Actions de promotion des sites d'accueil d'entreprises de l'ensemble de la communauté de communes - Création et/ou participation à des organismes d'intervention économique en vue de la gestion, avec l'ensemble des partenaires concernés, des procédures visant à conforter le tissu économique local ; - Recensement des sites d'accueil, existants ou potentiels, d'entreprises de tous types ; - Information et promotion du territoire ; - Information et promotion des sites existants, en création ou potentiels, propices aux implantations d'entreprises : zones aménagées ou en cours d'aménagement, terrains nus, bâtiments ou parties de bâtiments, friches à vocation commerciale, tertiaire, artisanale, agricole ou de toute autre nature pouvant héberger une activité économique, administrative, associative, syndicale, coopérative, etc... susceptible de création d'emplois ; - Partage de projets de territoire en faveur de l'emploi, de la formation ainsi que de la création ou de la reprise d'entreprise. 2-17 - Aménagement d'un parking, d'une voirie et d'une plaine paysagère sur une friche ferroviaire dite de la « Petite vitesse et de la Petite Sibérie ». 2-18 - Réhabilitation du bâtiment « LE PALLADIUM », situé à Romilly-sur-Seine à l'angle de la rue Carnot et de la Place de la Gare, sur un terrain cadastré (AT 334 p), d'une superficie foncière de 448 m², en immeuble de bureaux. 2-19 ? Construction du bâtiment « LE MILLENIUM » afin d'y installer des bureaux et/ou commerces après démolition du restaurant « Le Simplicime » et de l'appartement situé en étage, situé à Romilly-sur-Seine sur un terrain cadastré (AT 334 p),

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
10	Syndicat départemental d'élimination des déchets de l'Aube (SDEDA) (251002531)	SM ouvert	316 639
10	SM Seine en plaine champenoise (200075471)	SM ouvert	55 187
10	SM de l'eau, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la démoustication (200062107)	SM ouvert	281 155

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)